



Bulletin municipal n°59

1^{er} semestre 2006

SOMMAIRE

★ <u>Éditorial</u>	4
★ <u>Les travaux du Conseil Municipal et de l'Intercommunalité :</u>	
* Communication.....	6 à 7
* Les jeunes de la Communauté en été	8
* Voirie.....	9
* École - Cantine.....	10
* Intercommunalité	11 à 13
* Centre de loisirs « Les Marches du Béarn »	14
★ <u>La salle polyvalente :</u>	
* Historique et budget.....	16
* Les travaux 2005	17
* Planning	18
★ <u>La vie associative :</u>	
* Amicale des Anciens Combattants	21
* La Bibliothèque Municipale.....	22
* Comité Quartier Angos.....	22
* Comité d'Animation de Navailles-Angos	22
* Conseil des Parents d'Élèves	23
* Cyclos - Don du Sang	24
* Foyer.....	25 à 26
* Loisirs d'Automne	27
* Club de Pala de Navailles-Angos	28 à 29
* Paroisse Sainte-Croix des Lacs.....	30 à 31
*	
★ <u>Les informations diverses :</u>	
* Urbanisme 1er semestre	32
* Etat Civil 1er semestre.....	33
* Informations utiles	34
* Qu'on se le dise.....	35

EDITORIAL

La salle polyvalente rénovée, les activités ont pu y reprendre depuis janvier dernier : volley-ball, basket, pala pour le sport, vide-greniers, réunions également. Le planning d'utilisation bien chargé démontre l'utilité d'un tel équipement communal mais aussi intercommunal.

Et maintenant la deuxième phase peut commencer. Les travaux s'étaleront sur 10 à 12 mois. Vont être créés, deux nouvelles salles, salle de réception, de préparation de repas et locaux techniques. Il s'agit d'un budget de 500 000 €.

Des aides financières sont attendues de l'État, du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Luy de Béarn. (300 000 €)

Le Conseil Municipal vient de prendre la décision de réaliser d'ici la fin 2006 : la signalisation routière, la mise en place des panneaux de voies et la numérotation des maisons.

L'aménagement du quartier du Clos des Pyrénées se termine,
Bienvenue aux 9 nouveaux propriétaires !

Le quartier Péret va changer. Des travaux d'aménagement en matière d'assainissement collectif, de renforcement d'électricité et d'eau potable, déviation de réseau de gaz sont prévus pour l'automne 2006.

Le lac d'Angos vient de faire sa toilette de printemps : le CNEP d'Arzacq a débroussaillé et désherbé, l'entreprise TESTAROUGE a roto broyé, l'entreprise LAHITTE va épandre des gravillons sur le chemin de ronde. Profitez de ce bel espace pour vos promenades et footings.

L'été sera chaud d'après la météo. Les mois de mai et juin particulièrement secs annoncent peut-être une période de sécheresse durant laquelle il nous faudra faire attention à ne pas gaspiller cette eau qui va devenir rare, précieuse et sûrement plus coûteuse.

Bon été à chacune et chacun d'entre vous !

Le Maire, Pierre Davezies.

LES TRAVAUX DU
CONSEIL MUNICIPAL ET
L'INTERCOMMUNALITE

COMMUNICATION



Les fêtes patronales

Le Comité d'Animation (CANA) étant démissionnaire lors de la dernière assemblée générale, faute d'un nombre suffisant de membres « réellement actifs », la fête traditionnelle du 15 août sera seulement marquée cette année, par la messe, suivie d'un apéritif offert par la municipalité.

Espérons que dans cette situation, triste pour le moins, une mobilisation de personnes motivées pour reprendre l'association en sommeil verra le jour.

Activités déplacées

En raison de travaux ayant débuté pour la construction de nouvelles salles, le yoga et le stretching postural se dérouleront à la salle d'Angos. Quant à la gymnastique, la salle d'Angos étant trop exiguë, une solution est en passe d'être trouvée.

Les goûters et jeux de société du 3ème âge ont lieu à Angos également.

Nous remercions les membres des associations concernés pour leur compréhension et leur patience.

Jobs d'été pour les jeunes

Cet été, trois jeunes Navaillais vont passer deux semaines à exécuter des travaux extérieurs pour la municipalité.

Au mois de Juillet, ce seront Mathieu DOMINGO et Brice LAGUERRE ; la seconde quinzaine d'Août ce sera Sébastien BONNET.

Nos jeunes et le centre socio - culturel de Serres-Castet

Au cours de l'année civile, il faut savoir qu'une quarantaine de jeunes Navaillais scolarisés à Serres-Castet, fréquentent régulièrement le centre Alexis Perret, soit après les cours, soit lors de leurs moments de loisirs, les activités y étant variées.

Ramassage des ordures

Le 15 Août se trouvant cette année un mardi, le ramassage des ordures ménagères aura tout de même lieu.

Numérotation des rues et des chemins

Le dossier de numérotation des maisons avance à grands pas et devrait voir sa concrétisation au début de l'automne.

La commission a profité de ce chantier pour étudier toute la signalisation routière.

En partenariat avec la DDE, tous les chemins ont été revus. Le souci d'améliorer la sécurité de tous les usagers, véhicules, deux roues, piétons a été la priorité de la réflexion.



Avec les lotissements nouveaux, ce sont 80 chemins qui parcourent la commune. Si les noms des anciens ont été conservés, il a fallu nommer les nouveaux, et vous ne serez pas surpris de découvrir quelques noms de pics dans le lotissement du Clos des Pyrénées.

En accord avec la DDE, les limitations de vitesse ont été proposées dans certains secteurs, et des voies déclarées prioritaires.

Vous découvrirez l'ensemble du dossier dans le prochain bulletin.



A noter ! Nouveaux horaires de la Poste

A compter du 1er juillet 2006, les horaires de la Poste changent :

Ouverture grand public

Du Lundi au Samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Rendez-vous avec le conseiller financier

Le Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30



Vous voulez rencontrer Monsieur le Maire ?

Il reçoit sur rendez-vous (pris auprès du secrétariat) le mardi soir à partir de 19h00.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

La Mission locale de Morlaàs vous accueillera et vous conseillera :

Mission locale rurale pour le développement, la formation et l'emploi
8, place de la Tour - 64160 MORLAAS
Tél. : 05.59.33.64.21

LES JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ EN ÉTÉ

Grâce au centre Alexis Peyret de Serres-Castet, les ados de plus de 11 ans trouveront en Juillet et en Août toutes sortes de divertissements dont voici le menu :

Sorties

- Mercredi 5 Juillet 2006 :** Sortie **Laserquest**
Rendez-vous 14 h 00 à l'espace jeunes
- Mardi 11 Juillet 2006 :** Journée à **Walibi**, prévoir pique-nique
Rendez-vous à 9 h 00 à l'espace jeunes
- Jeudi 13 Juillet 2006 :** Sortie **Rafting**, prévoir pique-nique
Rendez-vous à 11 h 00 à l'espace jeunes
- Jeudi 20 Juillet 2006 :** Tournoi de **foot et basket** à 14 h 00 **Gratuit !**
- Jeudi 27 Juillet 2006 :** Sortie **Bowling - Mc Donald's**
Rendez-vous à 19 h 00 : *places limitées*
- Vendredi 28 Juillet 2006 :** Sortie **équitation**
Rendez-vous à 13 h 30
- Vendredi 25 Août 2006 :** Sortie **Karting** à Berdery
Rendez-vous à 14 h 00
- Mardi 29 Août 2006 :** Sortie **Hydrospeed** , prévoir pique-nique
Rendez-vous à 11 h 00



Séjours

Du 25 au 27 Juillet 2006 : **Atlantic Park**, balade sur la plage à cheval, surf

Hébergement au Camping Land Island à Moliets

Le tarif des activités est calculé suivant le quotient familial et le revenu de la famille.
(fournir le justificatif de la CAF ou le justificatif de déclaration d'imposition)

Voirie

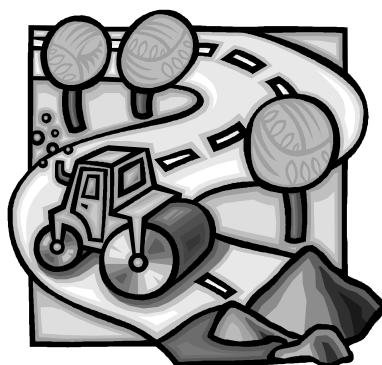
Le budget voirie va être mis à mal par la numérotation des maisons, le panneautage des chemins et lotissements, et la signalisation pour la sécurité routière. Toutefois nous pensons effectuer quelques travaux comme l'élargissement du chemin Roumentas (50 mètres linéaires) et peut-être le chemin de la Carrère du Castet.

Des pluies abondantes, en Mars, avaient raviné les chemins des Coustalats, de Tasqué, de Mendousse et Crestia. Grâce à l'intervention rapide de l'entreprise Lahitte d'Andoins, les dégâts ont été réparés.

En ce qui concerne l'entretien régulier, l'entreprise locale Testarouge a fait un premier passage au mois de Mai pour les bas-côtés et les virages, améliorant ainsi la visibilité. Un second passage est prévu fin juillet pour un nettoyage complet des bas-côtés et des talus.

Autour du lac d'Angos-Argelos, le chemin des Coustalats se dégrade régulièrement lorsque le lac se vide, en raison de la présence d'une source. Un sourcier s'est déplacé, un devis est à l'étude et l'Institution Adour, propriétaire de l'espace a été contactée afin qu'elle procède au plus vite à la réfection.

L'entreprise Zardo va réaliser des travaux de peinture à la Mairie : fenêtres et volets du secrétariat. L'entreprise Niel est sollicitée pour des fenêtres en alu à l'étage, ainsi que pour installer des volets roulants en alu au cabinet médical d'Angos.





ECOLE

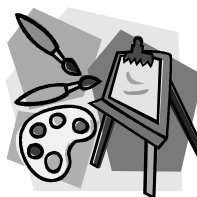
L'année scolaire s'achève à l'école de Navailles-Angos. Les élèves de CM2 vont quitter l'école pour le collège.

Un nombre égal de « petits » sont susceptibles de « faire leur rentrée » en septembre prochain. Les effectifs s'annoncent stables.

Le 31 mars dernier le conseil municipal a voté le budget primitif.

Pour l'année 2006, la commune réserve 66,67 € pour chacun de ses 141 élèves (effectif au 1er janvier 2006). La dotation 2006 se répartit sur les 3 postes suivants :

	Fournitures scolaires :	3940 €
	Fournitures administratives :	1613 €
	Transports pédagogiques :	3848 €
	soit un montant total de	9401 €



Vendredi 2 juin les élèves de CM1 et CM2 ont visité, comme tous leurs camarades de CM1 et CM2 des 4 écoles de la Communauté de Communes du Luy de Béarn, les installations de la Communauté de Communes du Luy de Béarn. Cette journée, proposée tous les deux ans, permet aux enfants de mieux connaître le territoire de nos communes.

Cantine

Au restaurant scolaire, environ 70 repas sont servis chaque jour, en 2 services.

Le principe de réservation des repas et de paiement à l'aide de tickets permet une souplesse de gestion appréciée des familles (plus de cent inscrits) et du personnel.

Les inscriptions à la cantine pour l'année scolaire 2006-2007 se feront à la mairie jusqu'au 31 juillet 2006. Un bulletin d'inscription a été distribué aux enfants en fin d'année.

Merci aux parents de la commission-menus qui ont régulièrement participé aux choix des menus proposés chaque jour.



INTERCOMMUNALITÉ

Budget

Le compte administratif 2005 a été approuvé à l'unanimité.

Dépenses	5 990 112 €
Recettes	7 721 974 €
Résultat	1 730 890 €

Les orientations d'investissement budgétaire prises pour 2006 :

- ✓ Stade de Sauvagnon (1ère tranche)
- ✓ Stade de Serres-Castet (1ère tranche)
- ✓ Complexe sportif de Navailles-Angos
- ✓ Aménagement des salles Espaces jeunes

De nouveaux projets :

- ✓ Local de services techniques
- ✓ Achat d'une roto faucheuse
- ✓ Bassin sur le Bruscos (étude)

Aérosite

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre intercommunalités en faveur de l'attractivité industrielle du territoire du grand Pau, la Communauté d'agglomération de Pau Pyrénées, les Communautés de Communes du Mieu de Béarn et du Luy de Béarn se sont regroupées pour la création de la zone « Aérosite ».

Cette zone d'une vingtaine d'hectares est située à proximité des pistes de l'aéroport sur la commune d'Uzein.

La Poste a décidé de s'implanter sur un terrain de 8 hectares et va créer un centre de tri de 16800 m² où transiteront les courriers des Pyrénées Atlantiques, des Landes et des Hautes Pyrénées.

Syndicat mixte

Une modification aux statuts de la communauté a été apportée pour permettre l'adhésion de la Communauté de Communes du Luy de Béarn à un syndicat mixte de l'aéroport de Pau Pyrénées.

Planning de la salle des sports de Navailles-Angos

La commission sport a réuni les responsables sportifs de nos 4 communes afin de caler le planning d'utilisation de notre salle. Elle est partagée par les sportifs de Navailles-Angos et les clubs communautaires.

Economie

Notre avenir passe par l'ECONOMIE ! Nos zones d'activités continuent à croître.

Les terrains disponibles ne font pas tout. Si, aux portes de Pau, la Communauté de Communes a accueilli 500 entreprises sur l'aéropôle (ses trois zones d'activités), c'est bien parce que, dès le début, l'accueil des entreprises a été privilégié.

Aujourd'hui, il en est exactement de même. La preuve : la création de deux nouvelles zones totalisant 46 HA.

S'ajoutant aux trois zones existantes (Serres-Castet, Sauvagnon et Montardon), les deux nouvelles zones sont viabilisées et prêtes à recevoir les entreprises.

Sur le Pont-Long, 40 Ha vont être aménagés en deux tranches. Il faut savoir que les terrains appartiennent au Syndicat du Haut-Ossau (depuis les temps où les bergers y amenaient leurs troupeaux). Par l'intermédiaire d'un troisième bail emphytéotique, signé en décembre dernier, la Communauté peut donc proposer un bail à construction aux entreprises.

La deuxième zone se situe à Sauvagnon (au Bruscos) : la première tranche de 6 Ha est prête avec les terrains mis en vente.

« Ces deux extensions étaient indispensables pour répondre aux besoins d'extension des entreprises déjà installées chez nous qui ne peuvent s'agrandir sur place. Mais aussi pour être en mesure d'accueillir des entreprises extérieures » explique Jean-Pierre Mimiague, président de la Communauté de Communes.

De fait, sur ces deux zones, plusieurs projets d'implantation sont en phase d'aboutissement et les premiers travaux de construction de bâtiments viennent de démarrer.

Contact en 48 heures

Pourquoi une telle réussite *« Sans doute parce que notre territoire a des atouts mais c'est aussi le fruit d'un travail permanent, nous répondons immédiatement, avec une rencontre dans les 48 heures aux appels des porteurs de projets »* rappelle Jean-Pierre Mimiague, Président de la CCLB et de la Commission Économique.

A cela s'ajoute la réactivité de la SEMILUB, société d'économie mixte qui est l'outil technique de la Communauté. *« Nous chiffrons le coût du bâtiment et évaluons les aides dont la future entreprise pourra bénéficier »* confirme Patrice Fournis, directeur.

Autre avantage : les formules mises en place pour les mêmes nouvelles entreprises : si elles ne veulent pas investir, dès la première année, dans les bâtiments elle peuvent louer des espaces relais (bureaux et atelier) ou s'installer provisoirement dans les Centres de vie industriels ou à l'Écloserie d'entreprises.

Dernier atout, les services de proximité : point Poste, crèche, médecine du travail, restaurant d'entreprise (800 repas par jour...)

C'est donc bien parti pour que le chiffre des 4000 emplois actuels répartis sur les cinq zones d'activités, soit dépassé dans de brefs délais.

Entretien des abords du lac du Balaing

Ce lac étant situé à la fois sur le territoire de la Communauté de Communes du Luy de Béarn et de Thèze, les frais d'entretien sont répartis à hauteur de 40% pour Thèze et de 60 % pour le Luy de Béarn.

Ecole de musique

Les effectifs de l'école de musique du Luy de Béarn pour l'année 2005-2006, s'élèvent à 259 élèves. Les professeurs proposent des cours de formation musicale, chant choral, pratique instrumentale. Certains travaillent 2 instruments. Ils sont nombreux à participer à un ensemble instrumental.

Au cours de l'année, élèves et professeurs ont invité les habitants de nos communes à plusieurs concerts ou auditions, permettant d'apprécier le travail réalisé. Citons par exemple les rencontres de guitares, un concert au marché de Serres-Castet, la fête de l'école de musique, la participation au festival de musique de Navailles-Angos...

La rentrée 2006 est prévue pour lundi 1er septembre 2006. Les inscriptions peuvent se faire :

- ♪ Par courrier avant le **13 juillet 2006**
- ♪ A la Maison du Luy le **6 septembre 2006 de 17h à 20h**

Pour les élèves de la Communauté de Communes du Luy de Béarn, les tarifs sont les suivants :

- ♪ Inscription : **160 €**
- ♪ Pratique collective : **82 €**

L'association « les amis de l'Ecole de Musique » est une aide précieuse pour tous les concerts. Le chœur du Luy accompagne très souvent les enfants lors des présentations d'instruments et concerts.

Contact : Mme Pereira au 05.59.33.72.34 ou 05.59.33.26.66



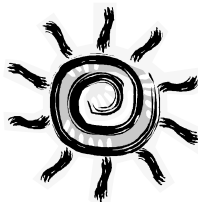
Centre de Loisirs « Les Marches du Béarn » (CLSH) :

Le CLSH « Les Marches du Béarn » propose à tous les enfants de Navailles-Angos et Montardon, dès l'âge de 3 ans, des activités aussi diverses que variées.

Les activités ont lieu, suivant les périodes, tantôt à l'école de Navailles-Angos, tantôt à l'école de Montardon.

Une garderie est mise en place dans chaque école, une navette transporte chaque jour les enfants vers le lieu d'activité et les ramène le soir à l'école d'origine.

Pendant les vacances de Février et Avril, les activités se sont déroulées à l'école de Navailles-Angos.



Pour les vacances d'été, les séjours se feront :

- ◆ Du 10 juillet au 28 juillet 2006 à Navailles-Angos
- ◆ Du 31 juillet au 28 août 2006 à Montardon

Les inscriptions peuvent se faire auprès de la Directrice Melle DIAZ sur les lieux de séjours (9h ~ 18h)

☞ Navailles-Angos	05.59.33.83.99
☞ Montardon	05.59.33.76.07



En avant première, 3 journées sont proposées aux ados
(collégiens en vacances)

Les 5-6-7 juillet 2006

Au programme : Activités sportives telles que vélo, laserquest, hydro speed...



Renseignements ou inscription auprès de Melle DIAZ, de 16h30 à 18h00, au
05.59.33.76.07

A noter aussi, un service en expansion : les activités proposées tous les mercredis, de 9h à 18h, par le CLSH, à Montardon.

La salle polyvalente



Un apéritif de fêtes...

La salle des sports de Navailles-Angos

Historique

1982 - 2006 : 24 ans... presque un quart de siècle pour la salle polyvalente de Navailles-Angos...

Le projet initial, élaboré par M. Boulin, architecte, fut approuvé par le Conseil Municipal en octobre 1982.

Il a fallu vingt mois pour boucler le dossier : financement, choix des entreprises... le chantier fut ouvert le 9 juillet 1984 et la réception des travaux eut lieu le 11 juillet 1985.

Douze mois pour la salle des sports, auxquels s'ajoutent douze mois supplémentaires pour la réalisation de la salle Béarn (août 1985-juillet 1986).

Deux anecdotes peuvent être rappelées :

- * En 1982, le comité des fêtes réalisa une grande animation avec les « Noces Béarnaises ». Le succès fut tel que le budget dégagea quelques excédents, et le 13 avril 1984, l'association chargée de l'animation du village fit un don de 50 000 francs pour participer à la construction de la salle polyvalente. Habituellement, les associations sont subventionnées par le conseil municipal... Cette fois-là, ce fut le contraire!
- * Juin 1985 : la fête de l'école est prête, mais la météo n'est pas de la partie. Pluie et orages ne permettent pas le bon déroulement de la manifestation. La décision est prise, et bien que la salle soit encore en chantier, les enfants évolueront à l'abri. L'école fut ainsi la première utilisatrice de l'installation.

Budget de la construction (salle des sports et salle Béarn)

* **Coût :** 2 648 000 francs (soit 403 685 euros)

* **Financement :**

Subvention Conseil Général :	600 000 francs
Subvention Conseil Régional :	50 000 francs
Ministère de l'intérieur :	41 000 francs
DGE (État) :	100 000 francs
Subvention Comité des fêtes :	50 000 francs
Commune :	1 807 000 francs
(fonds propres et emprunts)	



Les travaux de 2005

Depuis 1986, les deux salles ont accueilli de très nombreuses activités : fêtes de l'école, fêtes du village, carnavales... l'Arcana y pratiqua le hand-ball, les associations du village les utilisèrent tant pour les activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Au risque d'en oublier, citons les bals à papa, les bals des jeunes, les expositions de la Bibliothèque, les tournois de Volley et de Pala, les vide-greniers, les lotos, les repas de la fêtes du village... Heureusement que la salle fut conçue avec un mur permettant la pratique de la pelote, toujours aussi populaire de nos jours! N'oublions pas toutes les utilisations privées des deux salles : mariages, baptêmes, communions, anniversaires et autres fêtes diverses.

Ces dernières années, avec le développement des activités sportives communautaires, en particulier le Volley-ball, une réfection de la salle polyvalente était indispensable. Il fallait rénover les sanitaires, le toit, les murs, installer le chauffage, revoir le sol. Ces travaux sont maintenant achevés depuis Décembre 2005. Ils ont coûté 340 000 € (HT).

Cette première tranche sera suivie en 2006-2007 par la rénovation de la salle Béarn et la construction d'une nouvelle salle, la salle d'Ossau qui pourra accueillir 250 personnes.

Le budget prévisionnel de cette nouvelle opération s'élève à 515 000 € (HT). Outre la participation de l'État et du Conseil Général (90 000 € chacun), il faut noter la dotation de la Communauté de Communes du Luy de Béarn s'élevant à 350 000 €, montrant par là l'importance que revêt la salle pour les activités sportives de la communauté.

Aujourd'hui, comme en témoigne le planning ci-joint, la salle est utilisée tous les jours par le Volley, la Pala, mais aussi le Basket.



La salle rénovée

Planning

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
08	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole	Pala
09						
10						
11						
12	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole	Ecole de Foot (hiver)
13						
14						
15						
16	Pala		Basket	Pala	Pala	
17						
18		Volley				
19		Basket	Volley	Volley	Volley	Volley
20						
21						
22						
23						



Tournoi de pala 2006

Vide-grenier 2006





Tournoi de pala 2006



LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

8 Mai 2006

Le 61ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a été commémoré à **Navailles-Angos** le Dimanche 8 MAI 2006 par l'Association cantonale et l'amicale accompagnées par nos amis de l'UNC de BOURNOS et leur porte-drapeau.

La messe, empreinte de recueillement et chantée par toute l'assistance fut célébrée par l'abbé MINGENETTE. Un grand merci à notre curé Dominique MAYE-LASSERRE pour avoir accepté que cela se passe ainsi à la satisfaction de tous.

Elle a été suivie des cérémonies au monument aux morts et nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie, nous avons eu même droit au soleil.

Nous avons eu le plaisir de voir notre camarade :

Pierre HORGASSAN nouveau venu dans notre association, décoré de la médaille de la croix du combattant par notre ami Henri LACASSAGNE au titre de l'Association ACPG CATM,



Un vin d'honneur fut ensuite offert en Mairie par la Municipalité où notre Maire Pierre DAVEZIES, entouré de la plupart de adjoints (es) et conseillers (es) et des Présidents d'associations, fit une allocution de bienvenue . H.Lacassagne prit le relais et remercia tout le monde.

Un repas pris en commun, servi par nos amis **COURBET de Sévignac**, a réuni une quarantaine de convives, toutes et tous ravis tant sur le plan gustatif que par l'animation et l'ambiance chaleureuse comme toujours où tout se termina par des chansons.

Nécrologie

Robert DUPOUY-LARROZE de CAUBIOS et ROBERT CAZENAVE nous ont quittés. Nous présentons à leurs familles respectives nos plus fraternelles et très amicales condoléances

C'est bientôt les vacances, qu'elles soient, pour chacune et chacun de vous, ensoleillées et vivifiantes, sans canicule ni autres calamités, bien sûr !

J.B.FOURCADE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les vacances arrivant, nous vous rappelons que la bibliothèque restera ouverte tous les jeudis de 16 h 00 à 19 h 00, **sauf au mois d'août.**

Nous souhaitons de bonnes vacances à nos lecteurs.

La Présidente Chantal WASIK



COMITE DE QUARTIER D'ANGOS

Le Président du Comité d'Animation du Quartier d'Angos et son équipe, sont heureux de vous présenter le programme du deuxième semestre de l'année 2006.

🌀 **Les Fêtes de Quartier d'Angos** qui se dérouleront les 26 et 27 Août 2006

- ↪ Le samedi 26, repas traditionnel animé par l'orchestre « IRRUPTION »
- ↪ Le dimanche 27, messe solennelle à 11 h 00 suivie d'un apéritif concert

17 h 00 COURSES LANDAISES

🌀 **Halloween** qui se déroulera fin octobre / début novembre 2006

- ↪ Défilé dans le quartier
- ↪ Goûter en fin d'après-midi

Nous vous attendons très nombreux et vous souhaitons un très bel été .

Le Comité du quartier d'Angos



COMITE D'ANIMATION DE NAVAILLES-ANGOS

Lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2006, le Comité d'Animation de Navailles - Angos n'a pas souhaité continuer ses activités.

En effet, l'ensemble du groupe a souffert du manque de mobilisation et de soutien de la population navaillaise.

C'est ainsi que les fêtes traditionnelles de 15 août n'auront pas lieu cette année. Si toutefois de bonnes volontés sont intéressées pour reprendre le comité, qu'elles se manifestent auprès de Christophe Da Rocha, président démissionnaire au **06.71.26.68.25.**



N'hésitez pas à le contacter !

CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES

Une nouvelle année scolaire s'achève pour les enfants, ainsi que pour Mme TEMPERE (trésorière) et moi-même (président). Après 5 années passées au C.P.E, l'heure de la retraite a sonné.

Pour la rentrée prochaine de nouveaux parents seraient les bienvenus.

Il faudra élire un nouveau bureau, et les candidats ne se bousculent pas. Pourtant il faut savoir que la garderie est gérée par le C.P.E. Si l'association venait à disparaître, la garderie aussi disparaîtrait.

Pensez aux problèmes que cela occasionnerait aux parents qui utilisent ce mode de garde. Alors pour la rentrée prochaine, le C.P.E compte sur vous.

Le vide-grenier qui s'est déroulé le 13 mai n'a pas été une réussite totale, malgré une météo favorable. Les exposants étaient nombreux à l'inverse des visiteurs qui ont boudé cette manifestation, dommage pour les exposants.

Tout ce que nous organisons c'est pour les enfants (pour les cadeaux de Noël, l'aide financière pour les projets pédagogiques, pour des sorties, etc...)

Cette année, le C.P.E. aidé des membres du comité des fêtes de Navailles-Angos et de l'association AMPLI de Billère a organisé le samedi 17 juin son 2ème festival de musiques.

Les groupes invités étaient : Olivier DAGUERRE, Gaston LE FERVENT et enfin le groupe La Varda.

Vos enfants ont eu la chance de rencontrer Olivier DAGUERRE, venu par deux fois à l'école.

La classe de M. RESANO a écrit les paroles d'une chanson qu'Olivier DAGUERRE a mis en musique.

La classe de M. GARRET a fait une chorégraphie sur la chanson « les chats » (d'Olivier...)

Enfin la classe de M. GABRIEL a réalisé des photos pour illustrer la chanson « Au bord de la mer ».

Les membres du C.P.E. remercient Olivier DAGUERRE pour sa disponibilité et sa gentillesse, ainsi que tous les instituteurs et les enfants pour leur investissement dans cette aventure.

La kermesse aura lieu le samedi 1er juillet. Comme tous les ans, nous ferons de notre mieux pour faire plaisir aux enfants. Comme l'an passé, nous ferons donc la fête dans la cour de l'école.

L'argent ainsi récolté aide à soutenir des projets pédagogiques, l'achat de jeux d'extérieur, des jouets pour les maternelles et il permet aussi de participer financièrement au spectacle et à l'achat des jouets de Noël.

Le C.P.E. tient à remercier toutes les personnes qui viennent à nos manifestations.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous pour la rentrée.

Le Président, Pascal Signoret

CYCLOS DE NAVAILLES-ANGOS

Les cyclos s'affûtent, les mollets sont durs, c'est l'été, les sorties s'allongent. Certains préparent les sorties de montagne, d'autres sont plus calmes. En avril, la randonnée VTT a accueilli quelque 80 mordus de sentiers pentus dans les sous bois des environs.

En septembre, le 10, une randonnée cyclotouriste ouverte à tous est au programme. Trois circuits sont proposés ce jour là.

Le club s'ouvre aux vététistes, les rendez-vous sont pris pour les sorties hivernales.

Pour les personnes qui désirent découvrir la pratique du vélo, l'automne est la bonne période pour commencer.

Mesdames, vous êtes les bienvenues pour pédaler dans une ambiance conviviale.

Un petit rappel, les licences sont délivrées en septembre pour l'année. En attendant, bonnes vacances à tous.



Jean-Claude TORRES



DON DU SANG

Le début des travaux de construction du nouveau bâtiment attenant à la salle de sports nous oblige à abandonner la salle Béarn. La prochaine collecte se fera à la Mairie de Navailles-Angos **le samedi 22 juillet 2006 de 7 h 15 à 10 h00.**

Quelques précisions sur l'organisation :

Le secrétariat et les questionnaires de santé seront dans la salle des mariages au rez-de-chaussée qui recevra aussi les fauteuils de prélèvements.

La consultation des médecins se tiendra à l'étage dans la salle d'attente et au bureau du Maire.

La salle du conseil servira à la collation après le don.

La région Aquitaine est toujours déficitaire en produit sanguin, venez nombreux même si vous n'avez jamais donné, nous avons besoin de tous et particulièrement des jeunes adultes.



FOYER

C'est avec un petit pincement au cœur que nous avons appris le départ de Betty et Daniel LOM qui déménagent à Agen, de Gérard TAVEAU et Simone CAZENAVES qui souhaitent « passer la main ». Nous ne remercierons jamais assez ces personnes pour leur action au sein de l'association, mais heureusement de nouvelles bonnes volontés se sont manifestées : le foyer change de têtes...

Nous sommes heureux d'accueillir au sein de l'équipe, Francine NOTTA, Virginie MARIE, Julie LAUDET.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 29 juin 2006, le conseil d'administration a élu le bureau suivant :

Présidente	Martine CACHAU	05.59.33.85.62
Vice-président	Pierrot ARRIEULA	05.59.33.82.33
Vice-présidente	Martine PAILLANAVE	05.59.33.84.37
Trésorier	Francine NOTTA	05.59.33.85.90
Trésorière adjointe	Pierrette FOURCADE	05.59.33.83.49
Secrétaire	Virginie MARIE	06.60.77.52.31
Secrétaire adjointe	Geneviève TAVEAU	05.59.33.83.30

Les responsables de section :

CHANT	Lisette MOUSSEIGNERAT	05.59.68.93.33
	Julia LAPLACE	05.59.62.45.04
GYMNASTIQUE	Martine CACHAU	05.59.33.85.62
	Julie LAUDET	06.61.43.15.30
MARCHE	Bernadette LOUSTAU	05.59.68.90.12
MONTAGNE	Pierrot ARRIEULLA	05.59.33.82.33
PALA	Jean-Claude LAVIE	05.59.33.81.47
STRETCHING POSTURAL	Claire MAHE	05.59.33.98.85
YOGA	Évelyne HAU	05.59.33.80.38

Les activités durant ce premier semestre :

Chant

Les chanteurs répètent le vendredi à partir de 21h à la Mairie.

Ils sont sortis 3 fois ce semestre :

- * Le 18 Février 2006 à AUBIN
- * Le 18 Mars 2006 à IDRON pour RETINA France
- * Le 6 Mai 2006 à OLORON pour le Festival des Vallées

Cyclo

Daniel LOM quitte le village... La section cyclo n'a plus de responsable.

Gymnastique

Betty LOM quitte le village... La section gym change de responsable : provisoirement Martine CACHAU et Julie LAUDET prennent le relais en attendant d'autres bonnes volontés.

Les cours de gym ont eu beaucoup de succès cette année (45 inscrites).

Pour septembre, à cause des travaux de la salle Béarn, la gym a bien failli se retrouver sans local ; mais grâce au dévouement et à la bonne volonté des employés de mairie et des élus, au moment où j'écris, on nous propose :

la salle d'Astis le mardi de 19 h 30 à 20 h 30

La salle d'Angos le jeudi de 10 h 15 à 11 h 15

Le montant de l'inscription reste de 96 € pour l'année, licence comprise, payable en deux fois.

Pour tout renseignement, contacter Martine CACHAU au 05.59.32.24.86 (H.B.)

Marche

Les marcheurs ont rendez-vous le lundi matin à 9 h 00 sur la place devant l'école, pour une balade de 2 heures guidée par Bernadette LOUSTAU.

Pala

Si la gym, le yoga, et le stretching se trouvent perturbés par les futurs travaux de leur salle habituelle, la PALA a retrouvé la Salle Polyvalente, plus belle, plus agréable et plus confortable que jamais. MERCI à la municipalité pour cette belle Salle des Sports.

Stretching postural

En septembre, rendez-vous à la salle d'Angos

Le mardi de 18 h 00 à 19 h 00

Le jeudi de 9 h 00 à 10 h 00

Vous qui souffrez de lombalgie, de rhumatismes, ou qui, tout simplement voulez entretenir votre bonne forme, vous pouvez contacter directement Claire MAHE.

Yoga

Rien ne change si ce n'est le lieu des séances qui se dérouleront à la rentrée le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle d'Angos.

Actuellement 13 personnes pratiquent régulièrement le yoga à NAVAILLES ce qui est l'effectif idéal pour cette activité.

Le professeur est toujours Mireille FOURCADE. Évelyne HAU est la responsable de section.

Bal du Foyer

Pas de bal programmable (en raison des travaux des salles)

Réveillon

Le Foyer réveillonnera cette année à la salle d'Angos. Le soir est ouverte à tous, adhérents ou non. Le prix varie entre 20 et 25 € / personne (chacun participant aux préparatifs).

Bon été à tous.

La présidente, Martine CACHAU

Loisirs d'Automne

Le 15 janvier 2006, après 12 années à la tête du club, Monsieur Cassou a voulu prendre du recul. Après l'assemblée générale, le bureau a été renouvelé.

Président d'Honneur	Pierre DAVEZIES
Président	Simon GERMIER
Vice - Présidente	Danielle LAUGA - CLERC
Secrétaire	Marielle LAUGA
Secrétaire adjointe	Sylvie DE BALBINE
Trésorière	Louissette INES
Trésorière adjointe	Adrienne LAJUS
Membre	Joseph MOLLES

Quelques nouveaux membres sont venus nous rejoindre :

Mesdames PAILLANAVE, GABASTOU

Messieurs HIA-BALIE, MONDETTE de Doumy, TOUYAROT de Saint Armou

Malgré le manque de salles, nos activités continuent
tous les mardis à Angos :

belote et scrabble



Le 26 février 2006, nous étions à Sarrance pour un repas convivial ; nous étions 60 personnes.

Le 14 mai 2006, nous étions au restaurant « Duizidou » à Viven avec 3 musiciens que nous avons appréciés.

Quelques dates à retenir :

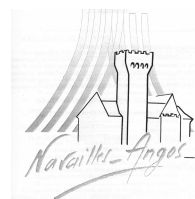
- Deux voyages : le 25 juin 2006 et le 17 septembre 2006
- Deux goûters : le 23 juillet 2006 et le 17 décembre 2006
- Un repas le 17 octobre 2006

Tous les adhérents et les non-adhérents seront les bienvenus.



Club de Pala de Navailles-Angos

Mairie
Route de Morlaas
64450 Navailles-Angos



Site Internet : <http://PalaNavaillesAngos.free.fr>

Notre village

Naissance d'une nouvelle association au sein du village : le club de Pala de Navailles-Angos

Notre club, créé récemment et constitué d'une vingtaine d'adhérents (actifs tous pratiquants), est affilié à la Fédération Française de Pelote Basque. Nous pratiquons essentiellement la Pala Ancha, avec pelote de gomme pleine, en place libre couverte, dans la salle polyvalente du village.

Les créneaux horaires qui nous sont actuellement attribués sont :

Lundi	17h30 à 23h00
Mercredi	20h00 à 23h00
Jeudi	17h30 à 20h00

Si vous souhaitez pratiquer ce sport, venez nous rejoindre ou contactez l'un des responsables du bureau :

Paolo Ferreira	Président	Tél. 06 87 28 10 74
Jacques Jurat	Trésorier	Tél. 06 67 46 08 72
Jean-Jacques Pellin	Secrétaire	Tél. 06 87 84 23 23

Cette année, nous avons organisé le tournoi interne annuel, du 1^{er} au 13 Mai. 32 équipes masculines et 4 équipes féminines ont participé à de belles rencontres très disputées dans la plus grande sportivité et dans une excellente ambiance, devant les nombreux et fidèles supporters de chaque soir.



Les finalistes du tournoi 2006

Les résultats :

Tournoi féminin :	Capdelacarrère O. – Cazenave S.	40
	Bonnemason G. – Remignon S.	23
Tournoi secondaire :	Bucau G. – Pellin JJ.	40
	Bounie B. – Jacob M.	27
Tournoi principal :	Calasnives G. – Rivière T.	40
	Lassus JP. – Puyol D.	37

Après les remerciements adressés aux participants et aux généreux donateurs, les récompenses étaient remises aux finalistes et le Président Paolo Ferreira invitait tous les présents à partager le verre de l'amitié.

Une excellente paëlla, servie à la salle Béarn, clôturait cette journée dans la bonne humeur et rendez-vous était donné à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Enfin, rappelons que le site Internet du club <http://PalaNavaillesAngos.free.fr> est à votre disposition ; vous pouvez consulter les photos et les résultats complets du tournoi, contacter les responsables et obtenir toutes les informations complémentaires pour la pratique de ce sport.



Pour nous contacter :

Président:

Paolo Ferreira

Tél. 06 87 28 10 74

Trésorier:

Jacques Jurat

Tél. 06 67 46 08 72

Secrétaire:

Jean-Jacques Pellin

Tél. 06 87 84 23 23

E-mail : PalaNavaillesAngos@free.fr

PAROISSE SAINTE CROIX DES LACS

N'oubliez pas de prendre les feuilles paroissiales à la grande porte de l'église qui sera plus souvent ouverte pour que l'on puisse y prier en allant au cimetière.

A noter : la prochaine fête de la paroisse

LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
avec la messe à 10 h à Serres-Castet et un rallye découverte pour tous.

Les ré-inscriptions de catéchisme pour la rentrée du 21 septembre ont lieu en ce moment auprès des catéchistes.

Contact : abbé Dominique Maye-Lasserre
Presbytère
8 chemin la Carrère
64121 SERRES-CASTET
Tel : 05 59 33 93 30 - Fax : 05 59 33 26 39
Courriel : dominique.maye-lasserre@wanadoo.fr



« **Marie-Christine RIBOULLEAU**, notre Amie, marche désormais sur les chemins de Lumière et de la Vie éternelle. Elle peut, de nouveau chanter et jouer pour le Seigneur (psaume26). »

C'est le mardi 9 mai qu'elle est partie rejoindre celui qui a guidé ses pas sur le chemin tout au long de sa vie.

Elle était rentrée dans notre communauté paroissiale discrètement, dès son installation à Navailles il y a plusieurs années. Petit à petit elle y a pris la place qu'elle méritait : animation liturgique, participation puis direction de la Chorale paroissiale à SERRES CASTET ; participation et également direction occasionnelle de la chorale Paroissiale de SAINTE CROIX DES LACS ; membre du conseil paroissial bien entendu où ses conseils et ses positions auront été un réel élan pour notre paroisse.

A chaque fois que ses occupations professionnelles le lui permettaient, elle était toujours présente pour nous, attentive, amicale, chaleureuse. Sa spiritualité éclairait tous ceux qui l'approchaient.

Elle a cheminé pourtant elle aussi, depuis le début de sa maladie il y a maintenant 5 ans ! Elle a cheminé et elle a fait cheminer ceux et celles qui ont eu la grâce de l'accompagner : famille, amis et amies, paroissiens y compris les prêtres qui l'ont entourée.

Elle restera celle qui nous a appris à prier par le chant et la musique, à prier avec la nature à l'écoute de toutes ces merveilles qui nous entourent et que bien souvent nous ne voyons plus, à prier à travers les psaumes qu'elle affectionnait tant, à prier tout simplement... à écouter... à se laisser entièrement posséder par la seule Lumière de notre Vie : notre foi, notre espérance !

La pâque de Marie-Christine en l'église de Navailles a été d'une élévation intense grâce à la chorale Exultate, à la chorale paroissiale, aux mots justes et d'espérance de l'abbé Dominique qui l'a suivie en particulier les derniers instants de sa vie sur terre.

Christ est ressuscité ! Marie Christine est aujourd'hui auprès de Lui, enfin ; elle était certaine de ce qu'elle allait trouver « de l'autre côté », son seul regret étant de ne pas pouvoir revenir nous le raconter avec son talent inimitable de narratrice !

Mais nous savons que tu es désormais tout près de nous, à côté de nous pour nous guider sur ce chemin qui nous réunira à nouveau auprès de notre Bon Berger !

« Ne pleure pas si tu m'aimes. Si tu savais le don de Dieu et ce que c'est le Ciel ! »

Une autre Marie-Christine



URBANISME DU 1^{er} SEMESTRE

œ **Demandes de permis de construire :**

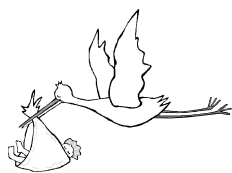
Maisons d'habitation.....	15
Garage et abri de jardin.....	1
Installation agricole.....	0
Divers.....	2

œ **Autres :**

Déclarations de travaux.....	12
Déclaration de clôture.....	1
Renseignement d'Urbanisme.....	6
Certificats d'Urbanisme.....	2

ETAT CIVIL DU 1^{er} SEMESTRE

NAISSANCES



- ✎ Yannis BECKER né le 30 décembre 2005
- ✎ Mila, Louisa DEHAINE née le 5 avril 2006
- ✎ Emma CUISINIER née le 30 avril 2006
- ✎ Axel CAMPAGNE, né le 6 juin 2006

MARIAGES

★ Le 3 mars 2006

Laurent, André CUYOLLA
& Odile JIORI

★ Le 9 mars 2006

Henri, Joseph, Marie, André PLASTEIG
& Geneviève VERDIER

★ Le 29 avril 2006

Jean-Claude, Daniel ROCHE
& Annie, Marie, Louise BOY

★ Le 13 mai 2006

Julien, Philippe BONICHON
& Laurianne, Paule, Marie, Jacqueline, Simone RIBOULLEAU.

★ Le 27 mai 2006

Laurent, Michel SAINT-PIERRE
& Jennifer, Marcelle, Odile DOYEN

★ Le 3 juin 2006

Christophe, Jean NOLLEN
& Elisabete DA COSTA AMARAL

★ Le 10 juin 2006

Yan PALAY
& Vanessa, Isabelle BRAVO



DECES

- René, Hubert POUBLAN
Décédé le 22 janvier 2006
- Robert, Jean, François CASENAVE
Décédé le 24 mars 2006
- Marie-Christine, Madeleine, Antoinette PECASTAING
Epouse RIBOULLEAU
Décédée le 9 mai 2006

INFORMATIONS UTILES

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01

Pompiers : 18

SANTÉ—SOCIAL :

Médecin : Docteur Patricia Ganné 05.59.33.82.86

Infirmières : Mme Bernachot et Mme Mivielle
05.59.33.82.24 (répondeur)

Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-
Boulogne : 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées sur ren-
dez-vous (05.59.72.14.72) par Mme Schweitzer et
Mme Capdevielle.

Régime agricole : permanences à Thèze, château
Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et
4ème jeudis de 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMU- NES DU LUY DE BÉARN :

Serres-Castet : 05.59.33.28.90

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LE LUY DE BEARN À SAUVAGNON :

05.59.12.65.65

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RU- RAL (ADMR) :

Thèze : 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :

Thèze : 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)

M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03

Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :

Transports : CITRAM, trois lignes desservent la
Commune quotidiennement.

Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mardi
(containers) et le jeudi (caissettes bleues).

Garde d'enfants : une liste de personnes suscepti-

bles d'assurer des gardes d'enfants est à disposi-
tion à la Mairie.

Mission Locale Rurale Nord Est :

place Sainte-Foy à Morlâas 05.59.33.63.67

Correspondant de presse :

Jacques Lavie-Hourcade.

SERVICES :

Bureau de Poste : ouverture de 9 h 30 à 11 h 30
du lundi au samedi (05.59.33.80.92).

Sateg services des eaux :

Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF

Dépannage gaz : 05.59.84.33.22

Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :

M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70

M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Mardi 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mercredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vendredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :

Jeudi..... 15h00 à 18h00

Samedi 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SERRES-CASTET :

Lundi 14h00 à 18h00

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi ... 14h00 à 19h00

Jeudi..... 14h00 à 18h00

Vendredi... 14h00 à 19h00

Samedi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

QU'ON SE LE DISE !

TRAVAUX ET BRICOLAGE par les particuliers

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteurs, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

Les jours ouvrables de	8h30 à 12h00	et de	14h30 à 19h30
Les samedis de	9h00 à 12h00	et de	15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de	10h00 à 12h00		

HAUTEUR DES HAIES

Art.671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est règlementée en deux zones :

de 0 à 50 cm de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture. (dont le règlement du P.O.S. limite la hauteur à deux mètres)

de 50 cm à 2 mètres de la limite de la propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

BRUIT DES ANIMAUX

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'il sont tenus en laisse.

ELIMINATION DES DECHETS PAR LE FEU

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est également interdit.

